



N°17

Mai 2013

Créé à la veille de la Seconde Guerre mondiale en 1938, l'Ifop a été le témoin des grands rendez-vous et bouleversements de l'histoire.

Depuis plus de 70 ans maintenant, notre institut cherche à comprendre et à mesurer comment l'opinion publique réagit aux évènements et situations de son temps.

Relire aujourd'hui des numéros de la Revue Sondages, que l'Ifop édita de 1945 à 1980, permet de se replonger dans ces moments historiques importants mais aussi de saisir assez finement l'état d'esprit qui prévalait à l'époque.

Convaincus que le présent se nourrit du passé, nous avons décidé de republier régulièrement des analyses de la Revue Sondages de façon à vous apporter un éclairage historique et rétrospectif à différentes occasions.

C'est dans le cadre de la nouvelle publication « Ifop Collectors » que nous vous inviterons régulièrement à remonter le temps avec les enquêtes et les analyses de l'Ifop, à chaque moment important de l'histoire de notre pays.

Jérôme Fourquet
Directeur du Département Opinion
et Stratégies d'Entreprise

Derniers numéros publiés

AVRIL 2013

Ifop Collectors n° 16 – 1971 : Une étude sur la question régionale en Alsace

MARS 2013

Ifop Collectors n° 15 – 1961-1963 : les conflits sociaux et la grève des mineurs

MARS 2013

Ifop Collectors n° 14 – De 1999 à 2013 : du Kosovo au Mali, l'opinion publique et les interventions extérieures

FEVRIER 2013

Ifop Collectors n° 13 – Été 1962, les agriculteurs français : conditions de vie et opinions

JANVIER 2013

Ifop Collectors n° 12 – Les accords de Paris, Mai 1955

DECEMBRE 2012

Ifop Collectors n° 11 – Union et Scissions à droite, 1976 - 2012

OCTOBRE 2012

Ifop Collectors n°10 – 1961 : Le catholicisme en France à la veille de Vatican II

OCTOBRE 2012

Ifop Collectors n°9 – Le mouvement Poujade

1972-2013, les Français face aux affaires

Alors que les révélations de Jérôme Cahuzac ont déclenché une tempête politique, l'Ifop revient dans ce nouveau numéro de sa série Collector sur le regard des Français et la réaction de l'opinion publique lors de différentes affaires qui ont défrayé la chronique. Sans même remonter jusqu'aux scandales du début de la IIIème (affaire de Panama, trafic de la Légion d'Honneur, etc.) ou de la IVème République (affaire des piastres), l'histoire de ces quarante dernières années a été régulièrement émaillée par des scandales politico-financiers. Fidèle à son rôle d'observateur de l'opinion publique, l'Ifop est allé à la rencontre des Français à de nombreuses reprises pour mesurer l'impact de différentes affaires et les réactions de nos concitoyens à chacune de ces périodes troublées.

« **+52 points**, c'est la hausse de la « mauvaise opinion » de Jérôme Cahuzac entre mars et avril 2013. »

L'OPINION DE L'ÉPOQUE SUR...

- 1. 1972 : les réactions de l'opinion à l'égard de quelques « affaires » ou « scandales »** **p.3**
- 2. 1996 : le regard des Français sur le comportement de la justice face aux affaires** **p.6**
- 3. L'impact des affaires Woerth, Gaymard, Alliot-Marie, DSK et Cahuzac** **p.8**

1. 1972 : les réactions de l'opinion à l'égard de quelques « affaires » ou « scandales »¹

Diverses « affaires » ont défrayé la chronique en 1972 : affaire de la Garantie foncière, impôts de M. Chaban-Delmas (sur ce point, voir la revue Sondages 1972, n°3, p. 41-43), publicité clandestine à l'O.R.T.F., proxénétisme à Lyon ; « révélations » de M. Aranda, ce membre d'un cabinet ministériel prétendant être en possession de pièces compromettantes pour l'administration de ce ministère.

Le public parisien, interrogé à chaud au moment de cette « affaire Aranda », ne semble pas prendre les choses à la légère, mais le caractère politique donné aux questions fait que l'opinion des électeurs de la majorité et celle des électeurs de l'opposition diffèrent le plus souvent de manière radicale. Le lendemain de la première visite de M. Gabriel Aranda au juge d'instruction et un peu moins d'une semaine après le début de l'affaire, c'est-à-dire dans la journée du mardi 19 septembre, un habitant de l'agglomération parisienne sur quatre évoque spontanément les « scandales » comme étant en France le problème politique le plus important. Les salaires et les prix (17% des réponses) ainsi que les élections législatives (15% des réponses) sont également mentionnés, mais moins souvent.

Quel est, en France, en ce moment, le problème politique le plus important ?

	Paris 19 sept. 1972 %
Les scandales (affaire Aranda, impôts de M. Chaban-Delmas, corruption des députés)	26
Les salaires et les prix	17
Les prochaines élections législatives	15
Le chômage et l'emploi	3
Le changement de gouvernement.....	2
L'Union de la gauche	2
Réponses diverses (le Marché Commun, le Moyen-Orient, la retraite, les transports, l'avenir des jeunes)	17
Ne se prononcent pas	18
	100

L'opinion des Parisiens se partage de la façon suivante : un peu plus d'un sur deux estime que ces affaires sont sérieuses, qu'elles compromettent l'U.D.R. ou l'ensemble du régime, qu'elles mettent en cause le fonctionnement de la démocratie, et que le gouvernement n'a pas la volonté de faire la lumière sur ces affaires.

A l'inverse, pour un peu plus d'un tiers des Parisiens, il s'agit avant tout d'attaques politiques menées contre l'U.D.R. plutôt que de scandales ; ces affaires ne menacent pas le fonctionnement de la démocratie et ne concernent qu'un nombre limité de personnes. Si 60% des Parisiens estiment qu'il arrive dans la plupart des autres pays des choses comparables à ce qui se passe en France, un nombre équivalent de personnes considère que ces « affaires » vont faire perdre des voix à la majorité aux prochaines élections ; si les scandales profitent à quelqu'un, c'est à l'opposition (41% des réponses).

¹ Les données figurant dans ce paragraphe proviennent d'une enquête conduite dans l'agglomération parisienne, à la demande de l'hebdomadaire **Le Point**, le 19 septembre 1972, auprès d'un échantillon représentatif de 534 personnes.

A propos des différentes affaires survenues depuis un an en France – Garantie foncière, impôts de M. Chaban-Delmas, publicité clandestine à l’O.R.T.F., proxénétisme à Lyon, révélations de M. Aranda – on entend dire différentes choses. Avec laquelle des deux opinions suivantes êtes-vous le plus d’accord ?

	Ensemble Paris %	Majorité %	Opposition %
Ce sont des choses qui se produisent dans la plupart des pays	60	80	46
C’est le signe qu’en France, le régime est plus corrompu qu’ailleurs	32	14	48
Ne se prononcent pas	8	6	6
	100	100	100

Au total, concernant ces affaires, diriez-vous... ?

	Ensemble Paris %	Majorité %	Opposition %
Qu’il y a vraiment matière à scandale	57	36	74
Qu’il s’agit avant tout d’attaques politiques contre l’U.D.R.	32	58	16
Ne se prononcent pas	11	6	10
	100	100	100

Pour chacune des opinions suivantes, pouvez-vous me dire si vous êtes d’accord ou pas d’accord ?

	D’accord %	Pas d’accord %	Nsp %	Total %
Ces affaires traduisent une baisse générale de la majorité en France.....	54	40	6	100
Majorité	57	38	5	100
Opposition	55	39	6	100
Ce genre d’affaires est la conséquence de la présence au pouvoir des mêmes hommes depuis quinze ans.....	53	36	11	100
Majorité	42	50	8	100
Opposition	71	21	8	100
Ces affaires sont exploitées en France de façon exagérée par la presse	53	40	7	100
Majorité	68	26	6	100
Opposition	43	53	4	100
Il n’y a pas davantage de scandales sous la Vème République qu’il n’y en avait sous la IVème.....	45	40	15	100
Majorité	67	22	11	100
Opposition	34	53	13	100
Ce genre d’affaires menace le fonctionnement de la démocratie en France	53	30	17	100
Majorité	46	36	18	100
Opposition	65	23	12	100

En ce qui concerne le rôle de la presse dans ces « affaires », la majorité des Parisiens (53%) considère qu’elle a exploité tout cela de façon exagérée, et 21% pensent que c’est surtout elle qui profite de la révélation des scandales.

Au sein de l’électorat de la majorité, un tiers des personnes accorde à ces affaires un caractère de gravité suffisante pour penser qu’il y a matière à scandale, que la compromission atteint l’U.D.R. voire le régime, que la lumière ne sera pas faite par le gouvernement. Pour 50% de l’électorat de la majorité, ces « affaires » profiteront à l’opposition, et menacent le fonctionnement de la démocratie : une fraction identique estime enfin que le gouvernement a la volonté de faire toute la lumière.

Dans l’électorat de l’opposition, sept personnes sur dix considèrent que ces « scandales » touchent l’U.D.R. et le régime, qu’il s’agit de la conséquence de la présence au pouvoir des mêmes hommes depuis quinze ans, et que cela menace la démocratie. On met en doute la volonté du gouvernement de faire la lumière, et on pense que la majorité va perdre des voix aux prochaines élections législatives.

Des deux opinions suivantes, avec laquelle êtes-vous le plus d'accord ?

	Ensemble Paris %	Majorité %	Opposition %
Du temps du général de Gaulle, il y avait moins de scandales.....	47	43	50
Du temps du général de Gaulle, c'était la même chose mais on n'en parlait pas	43	46	40
Ne se prononcent pas.....	10	11	10
	100	100	100

Selon vous, qui est compromis dans les affaires dont on parle en France à l'heure actuelle ?

	Ensemble Paris %	Majorité %	Opposition %
Un nombre limité de personnes	36	61	20
Un parti politique, l'U.D.R.	25	19	33
Le régime de la Vème République	28	13	39
Ne se prononcent pas.....	11	7	8
	100	100	100

Pensez-vous que le gouvernement a la volonté de faire toute la lumière sur ces affaires ?

	Ensemble Paris %	Majorité %	Opposition %
Oui.....	30	50	19
Non.....	53	31	69
Ne se prononcent pas.....	17	19	12
	100	100	100

D'après ce que vous entendez dire autour de vous, avez-vous le sentiment que ces affaires vont, ou pas, faire perdre des voix à la majorité aux prochaines élections ?

	Ensemble Paris %	Majorité %	Opposition %
Oui, vont faire perdre des voix à la majorité.....	63	52	77
Non, ne lui feront pas perdre de voix	23	34	17
Ne se prononcent pas.....	14	14	9
	100	100	100

Selon vous, à qui profite surtout la révélation des scandales ?

	Ensemble Paris %	Majorité %	Opposition %
A l'opposition pour des raisons électorales	41	50	38
A la presse à qui les scandales font vendre plus de journaux	21	23	20
Aux alliés de l'U.D.R. à qui cela permet de renforcer leur position dans la majorité	19	15	25
Ne se prononcent pas.....	19	12	17
	100	100	100

2. 1996 : le regard des Français sur le comportement de la justice face aux affaires

Si les années 80 ont été riches en scandales politico-financiers, l'année 1996 allait, elle-aussi, s'avérer particulièrement chargée de ce point de vue. L'actualité fut en effet marquée par des révélations concernant le financement des partis politiques. On pourra citer par exemple les suites de l'affaire Botton et l'affaire des HLM de Paris, ou « affaire Tibéri ». Comme souvent dans ce genre d'affaires, le rôle de la justice fut mis en cause et l'opposition dénonça l'ingérence du politique dans différents dossiers. Interrogés à ce propos, les Français estimaient très largement (à 60%) que « les juges ne pouvaient pas exercer en toute liberté leurs fonctions lorsqu'il s'agit de personnages publics », contre 30% qui déclaraient qu'ils « faisaient normalement leur travail lorsqu'il s'agit de personnages publics » et seulement 8% qui adhéraient à l'idée d'un acharnement des juges sur les personnages publics.

A propos des affaires judiciaires touchant les personnages publics, lorsque vous pensez à l'action des juges aujourd'hui en France, avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord... ?

	Ensemble %	Sympathisants de gauche %	Sympathisants de droite %
Les juges s'acharnent sur les personnages publics.....	8	7	11
Les juges ne peuvent pas exercer en toute liberté leurs fonctions lorsqu'il s'agit de personnages publics.....	60	66	54
Les juges font normalement leur travail lorsqu'il s'agit de personnages publics	30	26	33
Ne se prononcent pas	2	1	2
	100	100	100

[Source Ifop – Le Nouvel Observateur – Juillet 1996]

Même parmi les sympathisants de droite (qui à l'époque était au pouvoir), l'idée que le travail des juges était entravé dans ce type d'affaires était majoritaire, ce qui témoigne d'un état de l'opinion publique très hostile à ce genre de pratique. En cohérence avec cette représentation, 34% des personnes interrogées déclarent que les affaires ont modifié négativement leur opinion sur le fonctionnement de la justice contre 14% seulement pour qui elles l'ont améliorée. Illustration d'une perception structurellement assez négative de l'institution judiciaire, 50% répondent que les affaires récentes n'ont pas modifié le regard qu'ils portaient sur la justice.

D'une manière générale, diriez-vous que les affaires actuelles ont amélioré, ont détérioré ou n'ont pas modifié votre opinion sur le fonctionnement de la justice en France... ?

Juillet 1996	
Ont amélioré	14
Ont détérioré.....	34
N'ont pas modifié	50
Ne se prononcent pas	2
	100

[Source Ifop – Le Nouvel Observateur – Juillet 1996]

L'opinion publique apparaissait en revanche à l'époque parfaitement coupée en deux concernant la conduite à adopter pour un personnage public mis en examen : 50% s'en tenaient au principe du respect de la présomption d'innocence contre 48% de partisans de la règle non écrite selon laquelle un ministre mis en cause dans une affaire judiciaire doit démissionner.

Juillet 1996

D'une manière générale, à propos des affaires judiciaires touchant les personnages publics exerçant des responsabilités dans le domaine politique, économique ou social, avec laquelle des deux opinions suivantes êtes-vous le plus d'accord... ?

Dès qu'un personnage public est mis en examen, il doit démissionner de sa charge car un soupçon pèse sur lui	48
Lorsqu'un personnage public est mis en examen, il doit rester en fonction tant qu'il n'est pas condamné car il est présumé innocent	50
Ne se prononcent pas	2
	100

[Source Ifop – Le Nouvel Observateur – Juillet 1996]

Cette jurisprudence tacite, dite « Bérégovoy-Balladur » est née en 1992 quand Bernard Tapie, alors ministre de la ville, mis en cause dans l'affaire Toshiba, avait été contraint à la démission par son premier ministre, anticipant de quelques jours sa mise en examen. Jusqu'ici, sous la Vème République, seul un secrétaire d'Etat, M. Dechartre, avait quitté un gouvernement en raison d'ennuis judiciaires. Edouard Balladur, premier ministre, reprit la règle Bérégovoy à son compte et plusieurs ministres de son gouvernement mis en cause devront rendre leur portefeuille. Ce fut le cas en 1994 d'Alain Carignon, Gérard Longuet, puis Michel Roussin.

C'est aussi au cours de l'année 1996 qu'éclata ce qu'on allait appeler « l'affaire Hernu ». Des révélations selon lesquelles il aurait fourni des renseignements aux services secrets des pays du pacte de Varsovie dans les années 50-60 sortirent dans la presse. Bien qu'assez sceptiques à ce stade de l'affaire, 44% pensant que ces révélations n'étaient pas fondées contre 36% croyant en leur véracité et 20% ne se prononçant pas, les Français jugèrent dans leur majorité (à 58%) que cette affaire était grave.

Octobre 1996

Certaines révélations indiquent que Charles Hernu, ancien Ministre de la Défense, aurait travaillé pour les pays de l'Est dans les années 50 et 60. Vous personnellement, croyez-vous que ces révélations sont fondées ?

Total Oui.....	36
Oui, tout à fait.....	11
Oui, plutôt.....	25
Total Non.....	44
Non, plutôt pas	24
Non, pas du tout.....	20
Ne se prononcent pas.....	20
	100

[Source Ifop – Le Journal du Dimanche – Octobre 1996]

Au total, vous personnellement, considérez-vous que cette affaire est très grave, plutôt grave, plutôt pas grave ou pas grave du tout ?

Total Grave	58
Très grave	22
Plutôt grave	36
Total Pas grave	37
Plutôt pas grave	19
Pas grave du tout.....	18
Ne se prononcent pas.....	5
	100

[Source Ifop – Le Journal du Dimanche – Octobre 1996]

La perception de la gravité de l'affaire fut sans doute renforcée par le fait que d'autres informations firent état du fait que François Mitterrand aurait fait classer « Secret d'Etat » ces faits lorsqu'ils furent portés à sa connaissance en 1992. Cette attitude fut condamnée par une courte majorité de Français (51% contre 41%).

D'autres informations indiquent que François Mitterrand aurait eu connaissance de ces faits en 1992 et aurait décidé de les classer « Secret d'Etat ». Si cela est le cas, estimez-vous que François Mitterrand a eu raison ou tort ?

Octobre 1996

A eu raison.....	41
A eu tort	51
Ne se prononcent pas	8
	100

[Source Ifop – Le Journal du Dimanche – Octobre 1996]

3. L'impact des affaires Woerth, Gaymard, Alliot-Marie, DSK et Cahuzac

La série des affaires et des scandales politiques ne s'est pas interrompue au cours des années 2000 à 2010, loin s'en faut. De nature différente (mœurs, conflit d'intérêt, fraude fiscale, etc.), elles ont toutes été abondamment couvertes et commentées par les médias mais toutes n'ont pas eu le même retentissement dans l'opinion, comme le montre le tableau suivant.

	Hervé Gaymard	Février 2005	Mars 2005	<i>Evolution</i>
		%	%	
	Bonne opinion.....	31	28	-3
	Mauvaise opinion.....	18	52	+34
	Eric Woerth	Juin 2010	Juillet 2010	<i>Evolution</i>
		%	%	
	Bonne opinion.....	35	36	+1
	Mauvaise opinion.....	24	42	+18
	Michèle Alliot-Marie	Janvier 2011	Février 2011	<i>Evolution</i>
		%	%	
	Bonne opinion.....	63	46	-17
	Mauvaise opinion.....	32	50	+18
	Dominique Strauss-Kahn	12-13 Mai 2011	19-20 Mai 2011	<i>Evolution</i>
		%	%	
	Bonne opinion.....	71	42	-29
	Mauvaise opinion.....	28	52	+24
	Jérôme Cahuzac	Mars 2013	Avril 2013	<i>Evolution</i>
		%	%	
	Bonne opinion.....	33	12	-21
	Mauvaise opinion.....	29	81	+52

Si l'on prend comme indicateur l'évolution de la mauvaise opinion mesurée dans le cadre du Tableau de bord politique mensuel Ifop/Paris-Match, c'est l'affaire Cahuzac qui a eu le plus d'impact dans l'opinion avec une progression de... 52 points en un mois des personnes ayant une mauvaise image de l'ancien ministre du budget. Cette hausse de l'image négative est d'autant plus forte qu'une part significative de l'opinion publique (38%) ne connaissait pas encore Jérôme Cahuzac avant qu'il ne démissionne et que l'ampleur du scandale a été telle, qu'aux personnes qui avaient une bonne opinion de lui et qui ont changé d'avis à ce moment, s'est ajoutée une proportion très importante de Français qui l'ont découvert négativement à cette occasion. Sur un autre registre, on peut observer un mouvement d'opinion assez similaire concernant Hervé Gaymard suite à la révélation de la superficie et du loyer de son logement de fonction. Entre février et mars 2005, la mauvaise opinion progresse ainsi de 34 points, une part significative des 51% de Français qui ne le connaissaient pas jusqu'à présent basculant dans la désapprobation.

Si l'on considère maintenant le paramètre de la bonne opinion, c'est Dominique Strauss-Kahn qui a le plus souffert en termes de popularité. Sa cote est en effet passée en une semaine de 71% à 42% soit un décrochage de 29 points, la progression des mauvaises opinions étant quasiment équivalente (+24 points), du fait de la faiblesse de la proportion des personnes ne le connaissant pas avant l'affaire. A l'aune de cet indicateur d'une chute brutale de popularité, Jérôme Cahuzac pointe en seconde position (-21 points) suivi de Michèle Alliot-Marie (-17 points) à la suite de ses vacances controversées en Tunisie au moment du « Printemps arabe ».

Si ces différents scandales se sont traduits par une violente, voire très violente, chute de la popularité des personnalités concernées, elles ont la plupart du temps également contribué à dégrader l'image et le crédit du gouvernement et de la classe politique toute entière. Au fil des années, la répétition de ces affaires a entretenu et nourri un discours critique sur le monde politique dans son ensemble, le fait même qu'à échéance régulière des personnalités de gauche comme de droite soient mise en cause étant interprété comme le symptôme de pratiques très répandues dans ce milieu. Ainsi, qu'il s'agisse de l'affaire de la Mnef en novembre 1999, de l'affaire Gaymard en février 2005 ou de l'affaire Cahuzac cette année, à chaque fois, une proportion significative de Français estime que l'impact sur le gouvernement et sur le monde politique est important. On notera que sur ce registre, c'est l'affaire Cahuzac qui a semble-t-il causé le plus de dégâts.

Novembre 1999 : Selon vous, la démission de Dominique Strauss-Kahn aura-t-elle un impact plutôt positif, plutôt négatif ou n'aura pas d'impact sur ...?²

	Plutôt positif %	Plutôt négatif %	Pas d'impact %	Ne se prononcent pas %
L'image de la classe politique française	20	46	27	7
Le gouvernement de Lionel Jospin	19	45	28	8

Février 2005 : Et diriez-vous que le Gouvernement est affaibli, renforcé ou ni affaibli, ni renforcé par cette affaire Gaymard ?

	Ensemble des Français %	Sympathisants de gauche %	Sympathisants de droite %
Affaibli	43	50	38
Renforcé	4	4	6
Ni affaibli, ni renforcé	50	43	54
Ne se prononcent pas	3	3	2
	100	100	100

[Source Ifop – Le Journal du Dimanche – 24-25 Février 2005]

Avril 2013 : Selon vous, l'affaire Cahuzac a un impact plutôt positif, plutôt négatif ou n'a pas d'impact sur l'image que vous avez ... ?

	Plutôt positif %	Plutôt négatif %	Pas d'impact %
Du personnel politique français.....	6	70	24
Du gouvernement de Jean-Marc Ayrault	7	62	31
Du président de la République François Hollande.....	9	55	36

[Source Ifop – Le Journal du Dimanche – Avril 2013]

On notera que même dans le cas de « l'affaire DSK », dont l'origine était pourtant un comportement on ne peut plus individuel, les révélations eurent pour effet de changer plutôt en mal l'image qu'une minorité non négligeable de Français (39%) avaient des personnalités politiques en général.

² Sondage réalisé le 5 novembre 1999 auprès d'un échantillon de 936 personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas. Les interviews ont eu lieu par téléphone, au domicile des personnes interrogées.

Mai 2011 : Diriez-vous que cette « affaire DSK » change plutôt en bien, plutôt en mal ou ne change pas l'image que vous avez... ?

	Plutôt en bien %	Plutôt en mal %	Ne change pas %
Du Parti Socialiste	3	31	66
Des personnalités politiques en général	2	39	59

[Source Ifop – Valeurs Actuelles – Mai 2011]

L'analyse des résultats des enquêtes menées sur ces sujets permet de faire ressortir un autre type de réaction de l'opinion que l'on retrouve à ces différents moments. Pour choquantes et graves qu'elles soient, ces affaires ont été trop traitées par les médias et la classe politique. Ainsi, lors de l'affaire Gaymard par exemple, 59% des Français estimaient que cette affaire avait été « exagérée par les médias ».

A propos de l'affaire de l'appartement de fonction d'Hervé Gaymard, diriez-vous que c'est une affaire ... ?

	Oui, plutôt %	Non, plutôt pas %	NSP %
Choquante	66	31	3
Sérieuse	63	34	3
Exagérée par les médias	59	38	3
Secondaire, mineure	51	46	3

[Source Ifop – Le Journal du Dimanche – 27 Février 2005]

L'aspect choquant (66 %) et sérieux (63%) du dossier n'était pas remis en cause, mais peut-être par écœurement face à ce type de comportement inacceptable de la part d'un ministre et/ou du fait d'une place objectivement trop importante accordée par la presse à cette affaire, les personnes interrogées ont estimé que les médias en avaient trop fait. La critique d'une couverture démesurée des différentes affaires a parfois également été adressée aux responsables politiques eux-mêmes. Ce fut encore le cas récemment lors de l'affaire Cahuzac où 70% des personnes interrogées estimèrent que les responsables politiques parlaient trop des affaires et pas assez de la lutte contre le chômage et du pouvoir d'achat.

Avril 2013

Avec laquelle des deux opinions suivantes êtes-vous le plus d'accord ?

Dans le contexte actuel, les responsables politiques <u>parlent trop</u> des « affaires » et de la moralisation de la vie politique et pas assez de la lutte contre le chômage et du pouvoir d'achat	70
Dans le contexte actuel, il est <u>justifié</u> que les responsables politiques <u>parlent autant</u> des « affaires » et de la moralisation de la vie politique	30
	100

[Source Ifop – Atlantico – Avril 2013]

Ainsi, les affaires contribuent, scandale après scandale, à creuser le fossé entre les citoyens et les dirigeants politiques, non seulement en déteignant sur l'image du monde politique dans son ensemble et en la dégradant mais également, selon l'opinion, en détournant les responsables du pays des sujets qui restent plus que jamais prioritaires aux yeux des Français.

SONDAGES
REVUE FRANÇAISE DE L'OPINION PUBLIQUE

Une partie de ces résultats sont extraits de la revue :

Contact : Jérôme Fourquet - Directeur du Département Opinion et Stratégies d'entreprise - jerome.fourquet@ifop.com

Mai 2013

Ifop Collectors déjà publiés

- MARS 2012** N° 1 - *Les Accords d'Evian*
- AVRIL 2012** N° 2 - *Retour sur l'élection présidentielle de 1965*
- AVRIL 2012** N° 3 - *Le référendum sur l'Europe du 23 avril 1972*
- MAI 2012** N° 4 - *La crise de mai 1968*
- JUIN 2012** N° 5 - *Juin 1967 : le conflit entre Israël et les pays arabes*
- JUILLET 2012** N° 6 - *Le Tour de France*
- AOUT 2012** N° 7 - *Enquêtes corses 1975/2012*
- SEPTEMBRE 2012** N° 8 - *L'image du PC de 1964 à nos jours*
- OCTOBRE 2012** N° 9 - *Le mouvement Poujade*
- OCTOBRE 2012** N° 10 - *1961 : le catholicisme en France à la veille de Vatican II*
- DECEMBRE 2012** N° 11 - *Union et Scissions à droite, 1976 - 2012*
- JANVIER 2013** N° 12 - *Les accords de Paris, Mai 1955*
- FEVRIER 2013** N° 13 - *Eté 1962, les agriculteurs français : conditions de vie et opinions*
- MARS 2013** N° 14 - *De 1999 à 2013 : du Kosovo au Mali, l'opinion publique et les interventions extérieures*
- MARS 2013** N° 15 - *1961-1963 : les conflits sociaux et la grève des mineurs*
- AVRIL 2013** N° 16 - *1971 : une étude sur la question régionale en Alsace*